



Financer votre CAP Rencontres Internationales

L'argent n'est pas le moteur de la caravane, mais un moyen au service du projet. Les pionniers et caravelles découvrent la valeur de l'argent en finançant leur Cap par des subventions, des extra-jobs, ou tout autre moyen de collecter des fonds. Pour que le financement fasse bien partie du Cap, il doit être lui aussi intégré à la démarche éducative. Un week-end papier-cadeau n'est pas vraiment un week-end de caravane...

Qu'est-ce qu'un partenariat financier ?

Il s'agit d'un échange gagnant-gagnant, chacune des 2 parties offre quelque chose à l'autre. Il faut donc savoir ce que propose le financeur et mettre en avant ce que vous pouvez lui apporter en contrepartie (un article, une expo photos...).

Il existe plusieurs types de partenaires financiers :

- Les entreprises et les mécènes : dons de matériel, négociation avec une compagnie de transport, etc.
- Les collectivités françaises : mairies, conseil général, conseil régional, communautés de communes, etc.
- Les club-services: Lion's Club, Rotary Club, etc.
- Les fonds européens : Office franco-allemand pour la jeunesse, programme Erasmus +.

Pourquoi chercher un financement extérieur ?

- Diminuer le prix de participation au camp pour que chaque jeune puisse y participer et que le coût ne soit pas une barrière
- Enrichir les compétences de la caravane
- Faire connaître les Scouts et Guides de France et leurs projets

Qui est en charge dans la caravane ?

Le pionnier ou la caravelle qui porte la responsabilité « budget » et le responsable « communication » de la caravane, aidés par la maîtrise et le trésorier du groupe.

Les dossiers de subvention peuvent être longs et fastidieux à remplir mais les fonds levés sont souvent bien supérieurs aux extras-jobs.





Rencontre
internationale



COMMENT METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT FINANCIER AVEC LA CARAVANE ?

De septembre à décembre

» Lister les besoins de la caravane et les chiffrer

Ils peuvent être financiers, mais également matériels (un bus, une tente...)

» Rechercher un financeur

En fonction de vos besoins, identifier les entreprises ou partenaires publics correspondants. Les différents réseaux qui vous entourent : le groupe, les parents, le territoire peuvent vous mettre en relation avec les bonnes personnes.

» Selon le financeur

Il pourra être nécessaire de rédiger un dossier de demande spécifique souvent téléchargeable sur le site de la structure concernée. Pour toutes questions en amont du dossier, appelez le financeur quand c'est possible (très conseillé pour les financements européens).

De janvier à juillet

» Rencontrer le financeur

Après l'envoi du dossier, demander un rendez-vous pour le rencontrer et lui présenter le projet.

» Mettre en place le partenariat

Signer une convention avant de recevoir une aide financière ou un don matériel puis envoyer une lettre de remerciement signée de la caravane.

De septembre à octobre

» Après le camp, faire un bilan

Organiser une rencontre, une exposition photos du camp...etc. N'oubliez pas ce retour, avoir de bonnes relations avec des partenaires financiers va vous permettre de les garder pour de nouveaux projets !

KIT ANIMATION





Rencontre
internationale



Conseils pour la mise en place du partenariat financier

» Pour les entreprises

Elles reçoivent tellement de sollicitations qu'il vaut mieux chercher à être introduit par un salarié de l'entreprise, plutôt que d'envoyer un courrier sans l'adresser à une personne spécifique.

» Une réduction d'impôt pour les entreprises

L'association des Scouts et Guides de France est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux. Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du montant du don. Avec l'aide de votre trésorier, envoyer la fiche de demande de reçu fiscal et la photocopie du don. Ce document est téléchargeable sur le site : www.sgdf.fr/vos-ressources/doc-en-stock

» Les extra-jobs

Un extra-job a aussi pour but de financer une partie du coût du rassemblement, il ne s'agit pas d'un « passage obligé ». C'est un service offert en échange d'une participation (libre) pour le projet. À l'occasion d'un extra-job, il est important de communiquer :

- sur notre identité en portant la tenue scoute,
- sur notre but en présentant la démarche du camp.

Deux points d'attention : Les extra-jobs ne doivent pas prendre le dessus sur les autres activités vécues par la caravane au cours de l'année. Les extra-jobs ne doivent pas être un emploi déguisé pour celui qui vous le propose.

Pour plus d'informations sur la mise en place de partenariats, voir les pages 216-217 de l'Inukshuk et les pages 169-170 du GPS.



KIT ANIMATION





Rencontre
internationale



Des fonds européens pour financer ton jumelage



» Le programme européen Erasmus + jeunesse

Les échanges de jeunes en Europe et dans le bassin méditerranéen sont co-financés par ce programme. Le projet doit contribuer au processus éducatif des jeunes et accroître leur sensibilisation au contexte européen et international dans lequel ils évoluent : www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/
Retrouve un tutoriel pour t'aider à remplir le dossier de demande sur le site <http://caravane.sgdf.fr/rubrique-a-telecharger>



» L'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) :

Les Cap rencontres internationales franco-allemandes peuvent être co-financés par l'OFAJ.
Pour en savoir plus rendez-vous sur : <https://www.ofaj.org/organiser-une-rencontre> et sur www.dpsgdf.net.
Pour tout dépôt de demande, il faut passer par le service international, car c'est l'organisme central : mruinart@sgdf.fr ou 01 44 52 37 77

Pour accéder à un financement de l'OFAJ ou Erasmus +, un dossier de financement doit être rempli. Des personnes ressources au service international sont disponibles pour faciliter cette démarche.

Contacte Manon à : mruinart@sgdf.fr